



Paris, le 30 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour FO Stellantis, « *Travailler plus ne doit pas faire gagner moins !* »

Alors que ce tient aujourd'hui un CSEC consacré notamment au pouvoir d'achat, FO dénonce le montant insuffisant et les dispositions d'application inadaptée de la prime de partage de la valeur (PPV) annoncée par la Direction. Toutefois, FO, 1^{ère} organisation du Groupe, prend acte de la dernière évolution des modalités de la PPV dont vont désormais bénéficier 2500 salariés supplémentaire.

Un pas dans la bonne direction. Mais un pas qui demeure insuffisant.

L'inflation atteint des records et la préservation du pouvoir d'achat est un enjeu prioritaire. Syndicat de la fiche de paie et du pouvoir d'achat, FO mène sans relâche le combat de la juste rémunération depuis de longs mois et la direction a finalement proposé une PPV d'un montant de 1000 euros (jusqu'à 2 SMIC) ou de 500 euros (entre 2 et 3 SMIC). S'il ne concerne que 80 % des salariés, ce dispositif est marqué par une profonde injustice ! Certains salariés en sont exclus, car ils perçoivent des primes liées à leurs conditions de travail difficiles (équipes de nuit, etc.). En d'autres termes, la prime de partage de la valeur (PPV) proposée par la Direction exclut une partie des salariés au prétexte qu'ils travaillent trop, en particulier dans les équipes de nuit.

Pour FO, « *Travailler plus pour gagner moins* » est inenvisageable. Comme son nom l'indique, la PPV est destinée à partager la valeur. Ceux qui la créent, grâce à leur travail et à leur engagement sans faille, ne peuvent en être exclus ; c'est tout simplement une question de justice sociale.

Avec ce dispositif, la méritocratie chère à la Direction du Groupe est écornée, tout comme l'inclusion transformée en exclusion. « *On doit tous être ensemble pour créer de la valeur et de la richesse, mais aussi pour la partager. Pourquoi exclure les cadres du dispositif de PPV alors même que leur engagement est sans faille sur le terrain* » déplore Olivier Lefebvre, Délégué Syndical Central chez Stellantis.

Le mécontentement des salariés s'est traduit cette semaine par un débrayage d'une heure sur l'ensemble des sites à l'appel de FO, 1^{ère} organisation syndicale du Groupe. La dégradation des conditions de travail explique l'ampleur du mouvement rarement vue chez Stellantis qui appelle des réponses urgentes et concrètes. Cette mobilisation traduit également l'attente particulièrement forte des salariés pour les prochaines NAO.

« Outre l'évolution à la marge sur le versement de la prime qui concernera finalement 2500 salariés supplémentaire, FO a obtenu l'avancée des NAO qui se tiendront dès le 1^{er} décembre prochain.

C'est un signal positif qui devra se traduire par un engagement fort et conséquent de la Direction sur les salaires et le pouvoir d'achat » précise Olivier Lefebvre.

FO est attaché au travail justement rémunéré et à un dialogue social exemplaire.

Le respect de ces deux piliers fondamentaux est une nécessité et même un devoir moral. C'est aussi une urgence! FO ne laissera aucun salarié sur le bord du chemin.

Contacts presse :

Olivier LEFEBVRE, Délégué Syndical Central chez Stellantis



Info du CSEC extra de ce jour.

La mobilisation des salariés a permis de faire entendre certaines revendications !

Des signaux positifs ont été obtenus mais ils devront aussi se traduire par un engagement fort et conséquent de la Direction sur les salaires et le pouvoir d'achat

- Nous avons été entendu sur le fait de verser la prime avant la paye d'octobre
Versement de la prime PPV à partir du 17 octobre et sur l'ensemble de la semaine 42 selon les banques.
- Les plafonds de SMIC ont un peu évolué ce qui va permettre de sauver 2600 salariés du Groupe, 1300 salariés en plus auront une prime de 500 euros au lieu de zéro et 1300 salariés de plus toucheront 1000 euros au lieu des 500 précédemment.
Nous avons eu gain de cause, pour le mode de calcul d'attribution de la prime il sera utilisé le SMIC au jour d'aujourd'hui et non leur calcul savant sur l'année glissante. Ce qui permet à plus de salariés de pouvoir bénéficier de la prime qui quant à elle reste inchangée. Nous vous donnerons plus de nouvelles dès la fin de cette réunion.
 - Plafond 2 SMIC nouveau calcul : 40294,81 €
 - Plafond 3 SMIC nouveau calcul : 60 442,21 €
 - Pour rappel, l'APLD ne compte pas dans le calcul de la rémunération.
 - Les temps partiels thérapeutiques toucheront la prime sans tenir compte de leur temps de présence.
- La réunion de NAO est anticipée au 1er décembre 2022.
- Et un accord concernant les débloqués anticipé de l'intéressement va nous parvenir.

Le mécontentement des salariés s'est traduit cette semaine par un débrayage d'une heure sur l'ensemble des sites à l'appel de FO, 1ère organisation syndicale du Groupe.

A Douvrin, plus de 400 salariés se sont mobilisés pour faire entendre que les propositions concernant la prime n'étaient pas à la hauteur, mais aussi pour dénoncer les incertitudes face à l'avenir professionnel, des conditions de travail qui se dégradent par manque de maintenance, de nettoyage des moyens, d'investissements, toujours en faire plus avec moins de personnel, mais aussi des pressions exacerbées sur les salariés !

L'ampleur du mouvement à DOUVRIN rarement vue chez Stellantis appelle des réponses urgentes et concrètes de la direction aux problèmes remontés !

Cette mobilisation traduit également les attentes particulièrement fortes des salariés pour les prochaines NAO afin de **faire face à la flambée des prix !**